# Budget 2023 - Les chiffres-clés

Le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 31 janvier 2023, le Budget primitif de la Ville d'Epernay pour l'exercice 2023. Dans un contexte marqué par une hausse globale des charges de fonctionnement, ce budget assure un niveau élevé d'investissement pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Sparnaciens, soutenir l'activité économique et renforcer l'attractivité du territoire.

Grâce à une augmentation significative des subventions obtenues, la Ville d'Epernay a revu à la hausse ses dépenses d'équipement.

**Le nouveau budget municipal s'articule autour de trois axes majeurs : aménager l'espace urbain et préparer l'avenir, mieux prendre en compte la nature et assurer la cohésion d'Epernay.**

## PRINCIPALES ACTIONS VOTEES POUR 2023 :

- Aménagement du Jard :
  - construction du parking souterrain : 8,3 M€.
  *La Ville bénéficiera de subventions en 2023 : 2,7 M€ de l'Etat et 2,4 M€ de la Région, soit un total de 5,1 M€.*
  - étude de programmation du parc et du parvis : 328 000 €
- Futur quartier Berges de Marne :
  - Etudes préparatoires : 76 000 €
  - Construction d'une passerelle : 432 000 €
  - Création d'une future Zone d'Aménagement Concerté : 61 000 €
- Pôle d'Echange Multimodal (financement d'un concours lancé pour la redéfinition de l'espace public) : 141 500 €
- Réalisation des quatre projets retenus dans le cadre du budget participatif : 100 000 €
- Végétalisation de cours d'écoles (Vignes-Blanches) : 40 000 €
- Plantation d'arbres et d'arbustes : 62 000 €
- Action Cœur de Ville :
  - financement de projets privés d'amélioration de l'habitat et de rénovation de devantures commerciales : 84 000 €
- Réfection de la voirie : 1 M€
- Travaux concernant l'hydraulique des coteaux : 81 000 €
- Renouvellement de l'éclairage public sur le pont SNCF de la rue de Reims : 30 000 €
- Eglise Saint-Pierre - Saint-Paul : sondages de sol (30 000 €) et travaux d'entretien (54 000 €)
- Théâtre Gabrielle-Dorziat : travaux d'entretien de l'atelier de scénographie (55 000 €)
- Rénovation des sanitaires du camping municipal : 367 000 €
- Budget du CCAS : 10,2 M€
- Amélioration de la chaufferie du groupe scolaire Saintonge : 25 000 €
- Construction d'une nouvelle crèche (en remplacement de l'actuelle crèche Tom Pouce) : 2,7 M€
- Rénovation des sols de plusieurs salles de classe, d'une salle de motricité et d'un bureau du groupe scolaire Crayère : 128 000 €

- Renouvellement informatique dans les écoles (68 800 €) et remplacement de divers matériels et petits mobiliers (32 500 €).
- Rénovation de logements au sein de la résidence du Cèdre : 120 000 €
- Implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux : 300 000 €
- Déploiement de LED et de détecteurs de mouvements dans les bâtiments communaux (30 000 €) et remplacement des lampes iodure par des LED sur le réseau d'éclairage public (267 000 €)
- Isolation du bâtiment hébergeant les services techniques : 695 000 € *(à noter : la ville a obtenu 438 000 € d'aides via le programme CLIMAXION et les fonds européens du FEDER)*
- Installation et remplacement de caméras de vidéo-protection : 58 000 €
- Modernisation des locaux occupés par l'ASPTT : 70 000 €
- Achat d'équipements pour la base nautique, les gymnases et le stade : 79 000 €
- Renouvellement du parc informatique de la collectivité : 112 000 €
- Acquisition de véhicules pour les services techniques : 205 000 €...

## BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE : 61 701 200 €

Fonctionnement : 49 644 600 €
Investissement : 12 056 600 €

## BUDGETS ANNEXES :

Parkings : Fonctionnement : 1 086 300 € / Investissement : 8 861 500 €
Camping : Fonctionnement : 275 600 € / Investissement : 398 000 €
Chauffage : Fonctionnement : 3 808 700 €
Cellules commerciales St Thibault : Fonctionnement : 55 000 € / Investissement : 71 400 €
Cellules commerciales Bernon : Fonctionnement : 49 400 € / Investissement : 45 800 €

## QUELQUES PRÉCISIONS :

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1911.46 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement / population : 2105 € / hab
Dépenses d'équipement brut / population : 242 € / hab
Encours de la dette / population : 1 329 € / hab
Dotation Globale de Fonctionnement / population : 153 € / hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 54,9 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 99,10 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 11,5 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 63,1 %

*Attention, les chiffres mentionnant un montant par habitant ne peuvent être comparés directement aux données 2022 du fait du nouveau recensement INSEE.*

Liens utiles
Réécoutez la séance du Conseil municipal du 31 janvier 2023 (Youtube)
Délibérations Conseil municipal du 31 janvier 2023
ELJ Mars 2023
Pour aller plus loin
Image

# Budget 2022 - Les chiffres-clés